

INTRODUCTION

0.1. Problématique

Notre sujet de recherche porte sur la pratique de communication des Ong dans la planification familiale. Cas du service central éducation à la vie.

La population mondiale est estimée depuis octobre 2011 à 7 milliards selon les Nations Unies. Celle de la République Démocratique du Congo (RDC) représente un chiffre de 67 millions d'habitants¹. En d'autres termes, le taux de croissance démographique est élevé en RDC.

Suite au déséquilibre social causé par le rapport inégal entre une croissance démographique rapide et une lente croissance économique dans plusieurs pays de notre planète, la communauté internationale se mobilise à travers plusieurs projets pour trouver tant soit peu des solutions à ce problème. L'augmentation de la population concerne surtout les pays du Sud dont la population va doubler dans les prochaines décennies.

Face à cette évidence, le gouvernement Congolais a créé le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR), dont l'objectif est d'assurer l'amélioration de la qualité de vie des individus, des couples, des familles pour tout ce qui concerne la santé de la reproduction.

A en croire de nombreux observateurs, d'ici 2025, la RDC sera classée cinquième pays le plus peuplé avant l'Europe réunie. Le pays risque alors de connaître un sérieux problème socio-économique pour sa population.

¹ Article, population mondiale, Wikipédia, 2012

Notre problème général de recherche réside dans le fait que nous ne connaissons pas la manière dont le SCEV organise sa communication pour promouvoir la planification familiale.

Les études portant sur la vulgarisation du planning familial ont intéressé plusieurs chercheurs à l'Institut Facultaire des Sciences de l'Information et de la Communication (IFASIC).

Deux travaux ont retenu notre attention, lors de notre lecture exploratoire. Le premier est celui de Linho Katungue portant sur le marketing social et la promotion de la planification familiale². L'auteur a posé la question de savoir quelles spécificités du marketing social sont prises en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de communication visant le changement des comportements sexuels par la population en ce qui concerne les naissances désirables ?

En guise de réponse, il a formulé l'hypothèse selon laquelle l'Association de Santé Familiale établit un réseau de communication efficace qui constitue un élément clé pour garantir le succès du marketing social.

Comme cadre de référence, Linho a utilisé la théorie générale de comportement du consommateur d'Alain Dayan et a abouti à la conclusion selon laquelle l'Association de Santé Familiale (ASF) recourt à la communication de masse et aux campagnes d'éducation générale.

La seconde étude est celle menée par Makuela Huguette portant sur la politique de communication du programme national de santé de la reproduction (PNSR)³.

² LINHO,K, *marketing social et la promotion de la planification familiale*, mémoire, Kinshasa, Ifasic, 2008, p.2

³ MAKUELA,H, *politique de communication du programme national de santé de la reproduction (PNSR)*, mémoire inédit, Kinshasa , Ifasic, 2012, p.2

La question de recherche de l'auteur est la suivante : quelle est la politique de communication utilisée par le PNSR dans le cadre de la planification familiale? A cette question l'auteur a répondu à titre d'hypothèse que pour faciliter la politique de communication une organisation devrait utiliser les moyens médias et hors médias.

Notre problème spécifique de recherche par rapport à cette étude est que nous voulons connaître les moyens et causes de la résistance de la population aux campagnes de sensibilisation sur la planification familiale utilisés au moment où le monde dépasse le cap de 7 milliards d'habitants.

D'où notre question de recherche: quelle est la pratique de communication utilisée par le Service Central Education à la Vie dans le cadre de la planification sur la croissance démographique?

0.2. Hypothèse

Partant de cette question, nous répondons à titre d'hypothèse que la pratique de communication utilisée par une organisation qui visent le changement de comportement doit tenir compte de son environnement et de sa cible.

0.3. Intérêt du sujet

Notre étude contribue à l'amélioration des moyens de communication utilisés par le Service Central Education à la Vie pour promouvoir la planification familiale. Ce travail ouvre de nouveaux horizons de recherche sur le planning familial au sein des différentes associations et propose des orientations précises en ce qui concerne la communication pour le changement de comportement.

0.4. Méthodes et techniques

Nous avons utilisé les méthodes descriptive et analytique pour élaborer ce travail. Comme technique nous avons recouru à l'observation directe, l'enquête, l'interview et l'analyse documentaire.

0.5. Délimitation du sujet

Dans le temps, notre étude couvre la période allant de novembre 2012 à mai 2013. Cependant, certaines données relatives à d'autres périodes pourront toujours être utilisées dans le cadre de ce travail.

Sur le plan spatial, notre recherche a été menée au Service Central Education à la Vie qui à son siège social dans la ville de Kinshasa, précisément dans la commune de Kinshasa.

0.6. Division du travail

Hormis l'introduction et la conclusion, notre travail comprend trois chapitres.

Le premier pose les bases conceptuelles et théoriques, le deuxième chapitre présente le Service Central Education à la Vie et le troisième, les résultats de l'enquête.

CHAPITRE I: CADRE CONCEPTUEL THEORIQUE

Le présent chapitre examine les concepts de base liés au thème de notre étude et propose un cadre théorique susceptible de soutenir notre démarche épistémologique.

Section I:Clarification conceptuelle

Il s'agit ici de définir et d'expliquer les concepts clés de notre étude. Ces concepts sont les suivants : pratique, planification familiale, ONG, communication.

I.1. Pratique

La pratique peut être considérée comme activité qui vise à appliquer une théorie ou qui recherche des résultats concrets ou positifs⁴.

La pratique est également le fait d'exercer une activité particulière, de mettre en œuvre les règles, les principes d'un art ou d'une technique.

Elle est également la mise en pratique de quelque chose *et/ou mettre en pratique une idée, un projet, une théorie*⁵.

La pratique est également un savoir-faire, compétence résultant de l'exercice habituel d'une activité.

⁴ BERGSON,J, *Evolution de la création*, article publié in « w.w.w.cnrtl.com, page consulté le 13 août 2013.

⁵ Idem,

1.2. Planification familiale

La planification est un concept qui est issu du verbe *planifié* qui veut dire prévoir. Ce dernier donne lieu au substantif « *planning* ». Un mot qui dérive de l'anglais « *to plan* » qui signifie « prévoir ». Le *planning* est le programme qui décompose le travail à accomplir en tâches élémentaires et qui définit l'échelonnement de celles-ci dans le temps.

Le *planning* familial est l'organisation du contrôle volontaire des naissances.

La planification familiale peut être définie comme un ensemble des moyens et des techniques permettant :

- d'éviter des grossesses non désirées ;
- d'avoir des enfants désirés ;
- de régler l'intervalle entre les naissances pour assurer un espacement convenable [2 ans et plus] ;
- de programmer les naissances au meilleur moment.⁶

1.2.1 Historique

La planification familiale est un droit reconnu par la communauté internationale qui figure dans la charte des droits de l'homme (révisée en 1968). Vu le déséquilibre entre la croissance démographique et la croissance économique (production) les représentants et les 179 pays réunis au Caire en 1994 à l'occasion de la Conférence Internationale des Nations Unies sur la population et le développement (C.I.P.D) se sont convenus d'améliorer les soins de santé de reproduction et de mieux répondre aux besoins de la population.⁷

⁶PNSR, *Document sur le module de formation de relais commentaires de santé de la reproduction en communication*, 2004.

⁷Rapport de la conférence sur « *Population information program* », 1999, p.4-10.

Pour atteindre les buts de la C.I.P.D ; les pays représentés au Caire avaient décidé d'apporter chaque année une contribution de dix-sept milliards de dollars, dont le tiers fourni par les pays bailleurs de fonds et les deux tiers par les pays en développement.

Le constat actuel est que peu de pays en développement honorent les engagements pris.

Les conséquences de cette attitude sont graves pour la santé des femmes et des enfants. Cinq ans après, les estimations indiquent qu'il y a chaque année 42 millions de naissances non souhaitées, 17 millions d'avortements et 9900 morts maternelles. Cette situation est à la base de la relance des pourparlers pour que les pays en développements prennent les mesures nécessaires à l'amélioration des soins de santé de reproduction et réduisent tant soit peu ce chiffre alarmant.

Bien que le programme de la planification familiale ait été adopté par plusieurs pays en développement ; il est important de signaler que certains ont affiché leur hospitalité, sur la liste de ces pays figurent entre autres, les Philippines et le Kenya.

I.2.2.Définition

La planification familiale est l'ensemble des méthodes permettant de planifier et de limiter le nombre des grossesses grâce à l'observation des signes et symptômes naturels apparaissent pendant les phases fécondes et infécondes du cycle menstruel.⁸

C'est aussi l'effort du couple pour maîtriser le nombre et l'espacement des naissances.

⁸ BROCK, B., *Le couple et l'enfant désiré*, Kinshasa, Mediaspaul, 1996, p.9

La planification familiale fait souvent appel à la méthode contraceptive définie ici comme une méthode permettant d'empêcher la survenue d'une grossesse pendant une période non désirée.

La reproduction est une responsabilité dévolue au couple uni par les liens du mariage. Elle s'opère dans un cadre privilégié qui est la famille et qui offre à l'enfant attendu un milieu de vie unique. Ici, l'enfant, est appelé à la vie désirée et accueilli par les parents assumant leur rôle de géniteurs.

La planification offre de nombreux bénéfices ; car elle apporte à la femme une connaissance approfondie de son cycle, lui donne le pouvoir de contrôler sa fécondité, permet à l'homme de s'associer plus intimement à la vie de sa femme et de mieux la comprendre.

I.2.3. Avantages de la planification familiale

Avantages	Sanitaires	Economiques	Socio-affectifs
1. Pour la mère	<ul style="list-style-type: none"> - Est en bonne santé - Retrouve ses forces entre les grossesses - Se reposer et se reconstitue - Favorise l'intervalle entre les naissances - Facilite l'espacement des naissances pour une période de 3 ans - Lutte contre la mortalité maternelle en garantissant sa santé - Evité l'épuisement de la matrice 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispose de temps des activités productrices et rémunératrices - Elle peut épargner et investir suite aux revenus cumulés - Promotion du statut économique et du leadership de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Dispose de temps physiquement, psychologiquement pour maintenir sa beauté - S'occupe facilement de ses enfants
Pour l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - réduction de la mortalité infantile - naît d'un poids normal - est allaité au sein plus longtemps [2 ans ou plus] - est en bonne santé et bien nourri - immunisation contre différentes infections 	<ul style="list-style-type: none"> - scolarité assurée - santé protégée 	<ul style="list-style-type: none"> - évité le traumatisme dû au sevrage - lien affectif mère/enfant - est bien aimé par ses parents et est bien éduqué - développement psycho social positif - éveil psycho social facile de l'enfant

			- attachement, amour, affection familiale
1. Pour le père	<ul style="list-style-type: none"> - Protéger des maladies psychosomatiques [hypertension, hypotension, dépression psychologique,... - D'impuissance sexuelle - Nervosité 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des dépenses occasionnées par les maladies - Capacité d'épargne et d'investissement - Possibilité de prendre en charge les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins vitaux de la famille - Respect des droits et de la justice familiale - Affection tendre avec les autres membres de la famille - Epanouissement psychosocial des membres - Garantie de l'harmonie familiale et la parenté responsable
Pour la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Population en bonne santé - Réduction des cas de maladie - Réduction de taux de mortalité maternelle et infantile - Réduction des complications dues à la grossesse et à l'accouchement - Prévenir des grossesses à risques 	<ul style="list-style-type: none"> - Production économique croissante - Disponibilité d'une main-d'œuvre pour le développement de la communauté - L'épargne et l'investissement possibles - Participation active au développement de toute la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Tout le monde participe à la vie sociale et culturelle - Il existe une solidarité entre les membres de la communauté - Diminution de la délinquance juvénile [enfant de la rue, enfant sorciers] - Diminution de l'exode rural - Munitions de l'exode rural - Équité et égalité entre les sexes

	- Réduction des avortements provoqués	- Bonne gestion de l'espace	
1. Pour la famille	- Garantir la santé familiale	- Améliore le revenu familial par la possibilité de faire les économies - Responsabilité assurée [alimentation, logement, habillement, scolarisation, soins de santé]	- Garantie l'harmonie conjugale

En général, la planification familiale permet de réduire la mortalité infantile, maternelle et les avortements provoqués.

I.2.4. Quelques méthodes de contraception

La planification familiale, dans son application, recourt aux méthodes de contraception naturelle et aux méthodes de contraception artificielle. Chaque catégorie des méthodes présente des avantages et des désavantages.

Ce sont des moyens qui permettent d'éviter d'avoir une grossesse non désirée et des naissances non rapprochées. Ces moyens facilitent l'espacement des naissances.

a) Les méthodes naturelles

Les méthodes dites naturelles reposent sur l'observation minutieuse, régulière et la bonne connaissance de son corps pour les femmes, la parfaite maîtrise de soi pour les hommes. Ce sont des méthodes contraceptives difficiles et pas toujours très fiables. Il s'agit de :

- Méthode du calendrier (rythme) ou méthode Ogino : elle repose sur un calcul du jour de l'évolution en soustrayant 14 jours de la date présumée des règles. L'abstinence est prescrite pendant une semaine entourant le jour présumé de l'ovulation, en ajoutant 3 jours avant et après, par sécurité.
- Température basale (TB) : la méthode est appliquée pendant la période d'ovulation, en prélevant la température de la femme chaque matin. Si cette dernière s'élève de quelques dixièmes de degré, la déduction est telle que c'est le début de la période d'ovulation.
- Méthode de la glaire cervicale ou méthode Billings : l'application de cette méthode se fait sur base des observations faite par la femme pendant l'ovulation, sa glaire cervicale devenant plus fluide et transparente comparativement à celle de tous les jours. Théoriquement, à partir de ce changement, sa période ovulatoire a commencé.
- Méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (MAMA) : cette méthode repose sur la physiologie de l'allaitement. Elle est destinée à la nouvelle parturiente. La MAMA requiert l'observation de trois critères :

- . La femme est en aménorrhée : elle n'a pas eu de retour des règles depuis l'accouchement ;
 - . La femme allaite complètement son enfant, qui ne reçoit pas d'autre nourriture, à raison de six tétées par jour au moins ; et
 - . L'accouchement a eu lieu il y a moins de 6 mois.
- La méthode des jours fixes : la méthode simple fondée sur la connaissance de la fécondité qui se base sur une phase fixe de fécondité faisant qu'il est facile pour les femmes de connaître les jours où elles peuvent tomber enceintes. La méthode des jours fixes ne suppose aucun calcul ni aucune observation, il est donc facile pour les prestataires de soins d'enseigner l'emploi de la méthode et pour les femmes d'apprendre à utiliser un collier de perles, appelé le collier du cycle. Ce collier est utilisé pour que les femmes puissent suivre leur cycle menstruel et voir quels sont les jours où elles risquent de tomber enceintes si elles ont des rapports sexuels non protégés.

I.2.5. Synthèse des méthodes contraceptives

Méthodes	Mode d'utilisation	Avantages	Limites
Pilule	Se prend par voie orale tous les jours	-Efficace à 99-98% -Diminue les douleurs du bas ventre	Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
Préservatif	Se mets sur le pénis en érection avant le rapport sexuel	protection contre les IST/VIH/SIDA	Déchirement possible
Injectable	Piqure intramusculaire	Efficace à 90-98%	Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
Spermicide	Se place dans le vagin 10 à 18 mn avant les rapports sexuels	Protège contre certaines infections génitales	A chaque rapport, il faut placer un comprimé
DIU	Insérer dans l'utérus	Efficace à 99,5% longues durées [10 ans]	Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
CCU	Ligature des trompes chez la femme	Très efficace a 99,9% facile à pratiquer	Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
Calendrier	Observer la durée du cycle pendant un an. Calcul des jours mensuels	Pas d'effets secondaires. Gratuite	Risque des grossesses non désirées. Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
La température basale	Observation de la température au cours des cycles menstruels	-pas des risques, -simple et pratique.	Risque des grossesses non désirées. Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA

Le coït interrompu	Ejaculer en dehors du vagin	-permet de tout contrôler -maitrise le coït	Risque des grossesses non désirées. Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
Le collier du jour fixe	Observer la durée du cycle pendant un an. Calcul des jours d'abstinence ; -Soustraire 18 jrs du cycle le plus court -Soustraire 11 jrs du cycle le plus long les jours entre ces deux résultats, est les jours dangereux	-pas des risques, Simple et facile pour la pratique.	Ne protège pas contre les IST/VIH/SIDA
IMPLANTS SOUS DERMISQUES	Les implants sont insérés en 15-20 min) après des infections soignées de l'endroit à la face interne du bras (gauche si l'on est droitier, droit si l'on est gauchère)	l'utilisation facile : - Excellent taux de continuité - efficacité Excellente supérieure à 99,5%, le taux de continuité est très bon. Le désir de grossesse est souvent le motif le plus fréquent pour l'enlever. 5 ans est une longue période on ne voit pas	Ne protège pas contre le VIH/SIDA et IST

		toujours ce qui se passera	
Anneaux vaginaux	On glisse l'anneau dans le fond vaginal s'il est expulsé, il suffit que la femme le remette. On peut le laisser ou l'enlever pour 3 heures, on laisse l'anneau du 3 ^{ème} au 25 ^{ème} jour du cycle, on peut le laver quand on veut, à l'eau propre, tiède ou froide et ranger, au sec	Efficacité est excellente : 99%, la continuité est élevée, du même ordre de grandeur qu'avec la pilule.	Ne protège pas contre le VIH/SIDA

I.3. ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE

I.3.1. Aperçu général des ONG

Il nous paraît essentiel de souligner que les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent être classées en deux catégories en fonction de leurs domaines d'intervention :

- Les ONG de développement (ONGD) et ;
- Les ONG des droits humains (ONGDH)

Qu'est-ce qu'une ONG ? A quoi cette notion se réfère-t-elle ? A ce sujet, plusieurs auteurs, chercheurs, et animateurs d'ONG ont donné quelques définitions de ce concept.

Pour Mulumba Ngantsia, les ONG sont des organisations regroupant plusieurs personnes qui sans chercher à conquérir le pouvoir politique, ni à l'exercer, font des pressions sur les gouvernements pour les amener à concevoir des projets, à prendre des mesures et décisions. Bref, agir dans le sens qui leur sont favorables. ⁽¹⁸⁾

Aussi une ONG est-elle dans son ensemble une institution non étatique qui a la forme juridique d'une association sans but lucratif (a.s.b.l) et qui se fixe comme objectif de répondre à certains besoins de la société car les pouvoirs publics ne peuvent tout faire. ⁽¹⁹⁾

Il ressort de ces définitions que le terme organisation non gouvernementale démontre clairement qu'il s'agit d'une entité non étatique.

Ce phénomène tire aussi son origine et sa raison d'être des organes des Nations Unies qui se sont rendu compte que leurs actions étaient limitées par la seule collaboration avec les pouvoirs publics.

C'est ainsi que l'idée de travailler avec les organisations non étatiques a germé. ⁽²⁰⁾

Les organisations non gouvernementales sont des organisations qui ne reçoivent aucune subvention de l'Etat, constituée dans l'intérêt public ou dans un but humanitaire.

Il s'agit d'une association sans but lucratif à vocation nationale et internationale, créée par des personnes privées, physiques ou morales relevant d'une ou plusieurs nationalités et

18 . MULUMBA. N, cité par FLORE. N, Apport des organisations non gouvernementales congolaises dans la vulgarisation et la déclaration de droit de l'homme, TFC, inédit, Kinshasa, IFASIC, 2004, p.8

19. Entretien réalisé avec MBONGO. JULES, animateur ONG le 20 avril 2013.

20. MARADIY, Les ONG américaines en Afrique, Paris, PUF, 2000, p.32

dont l'objet social consiste à aider à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Généralement, toutes les ONG sont créées à l'initiative des pensées privées ou mixtes à l'exclusion de tout accord intergouvernemental et regroupant des personnes privées ou publiques, physiques ou morales de diverses nations. ⁽²¹⁾

Pour Mova Sakani, par organisation non gouvernementale (ONG), il faut entendre toute organisation qui n'est pas à une admonestation sous inspiration et dominisation étatique, ⁽²²⁾ aussi saurait-on distingué plusieurs types d'organisations.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs types d'affiliations peuvent être observés. C'est ainsi qu'il peut s'agir soit d'une organisation internationale opérant dans un pays donné soit de la filiale d'une organisation internationale soit encore d'une organisation nationale sans affiliation extérieure (donc autochtone).

Si ce balayage éclaire tant soit peu la compréhension que l'on peut avoir des ONG, il ne saurait suffire pour donner une définition sans ambiguïté de ce phénomène.

En nous référant au critérium donné à l'article 5 des statuts du conseil national des ONG pour distinguer les ONG avec d'autres types des association de la société civile selon le libellé de cet article, une ONG doit pour être reconnue en tant qu'elle :

- Avoir une représentation en RDC pour les ONG étrangères et un siège social pour les ONG locales ;

21.MVIOKI. B, « Rôle des ONG dans la protection de droit de l'homme », e droit de l'homme et droit internationale humanitaire, Kinshasa, Presse de l'UNIKIN, 1998, P26-28

22.MOVA. S, Droit international humanitaire, protection des victimes de guerre, droit d'ingérence humanitaire, Paris, plan, P15

- Avoir une reconnaissance juridique ou être en voie de reconnaissance ;
- Etre une organisation réputée à but non lucratif et œuvrer au développement du Congo ;
- Avoir un programme d'activité, présenter un ou plusieurs rapports annuels d'activité.

L'on note cependant que cette définition du reste à préciser quant aux activités des ONG d'une part quant à la forme et à la composition d'une ONG d'autre part.

1.4. Communication

1.4.1. Définition étymologique

Le terme communication vient du verbe latin « *comunicare* » qui veut dire « être en relation ou en conversation avec » et là, la communication offre comme l'ouverture interprété par Sartre. « La possibilité de prendre sur moi le point de vue de l'autre ».

Dans la phrase « nous nous atteignons nous-mêmes en face de l'autre et cela est aussi certain pour nous que nous-mêmes, Sartre part sans le savoir du processus communicationnel.⁹ Cependant, le philosophe Jürgen Habermas qui, à travers sa théorie de l'agir communicationnel, s'est penché clairement sur le phénomène de communication, en qualifiant cet espace commun de « société communicative ».

Dans cet ordre d'idée, la communication est perçue comme une simple transmission de l'information.¹⁰

Gregory Bateson va assumer le double aspect que revêt la communication.

⁹ SARTRE, J.P, *L'existence est un humanisme*, Paris, Nagel, 1984, p 66

¹⁰ HABERMAS, J, *L'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987, p 46

Il soutient que toute approche communicationnelle ne peut se limiter au seul aspect de transmission d'information dit « indice » et si cette approche doit aussi se prolonger à l'autre aspect coexistant dit « ordre » qui révèle la relationnalité, cette dernière dimension concernera au premier chef, les partenaires humains de la communication.¹¹ Par ailleurs, beaucoup d'auteurs ont défini le concept « communication » en lui donnant un sens plus large ou une acceptation plus restreinte.

Au sens strict, Lunkunku définit la communication comme l'échange des informations, des idées, des attitudes entre une personne ou un point E de départ, appelé Emetteur vers une autre personne ou un point R d'arrivée dit Récepteur, dans une interaction réciproque.¹²

A cet effet la communication suppose un échange entre deux personnes au moins qui doivent nécessairement partager une information, une idée, une impression, un comportement.

Ekambo Jean Chrétien renchérit en disant de cet acte qu'il constitue l'échange de ce qui est commun ou tout ce qui est commun à l'échange.¹³

Au sens large, tout est communication, dit l'école de Palo Alto. Les mimiques, le silence, le Corps humain, le geste, la voix, le rythme exprimant un contenu de message.¹⁴

De ce qui précède, la définition la plus simple est la suivante : la communication est l'échange des idées, l'acte de transmission des contenus des messages de l'émetteur vers le

¹¹BATESON, G, *Information et codification in revue de psychologie social textes fondamentaux anglais et américains*, Paris, Dunod, 1968, p186-192

¹²LUNKUNKU, V, *Linguistique générale*, cours inédit, Kinshasa, IFASIC, 2006

¹³EKAMBO, J.C, *Nouveau médias et société*, cours inédit, Kinshasa, IFASIC, 2010

¹⁴BOUGNOUX, D, *Science de l'information et de la communication*, Paris Larousse, 1995, p 14

récepteur créant ainsi une dynamique relationnelle entre deux pôles.

Il s'agit d'une pratique de transmission des contenus des messages de l'émetteur vers le récepteur créant ainsi une dynamique relationnelle entre deux pôles. Il s'agit d'une pratique de transmission de contenu d'un individu vers un autre, donnant ainsi lieu à des effets. ¹⁵

Ce qui n'empêchera pas Carl Hovland d'affirmer que la communication est le processus par lequel un individu, c'est-à-dire l'émetteur, transmet des stimuli, en symbole verbaux à un autre individu en vue de modifier son comportement.

Il y a aussi quelques éléments qui englobent le processus communicationnels que nous pouvons citer avec Lasswell: l'émetteur, le récepteur, le message, le canal, et les effets. Avec une série de questions ci-après de quoi, à qui, par quel canal et avec quel effet?

I.4.2. Typologie

Il est à noter que les types de communication se distinguent d'après les paramètres ci-après ; nous pouvons citer:

a. La communication intérieure ou intra-personnelle

La communication intérieure est celle qui est intériorisée, le sujet parle à lui-même, c'est celle qui est unilatérale. Il s'agit en d'autres termes de l'introspection.

¹⁵MAYSON,R, *communication dans l'entreprise et dans la vie*, Bruxelles et Boeck université, 1997

b. La communication interpersonnelle

Cette communication concerne deux personnes en situation de dialogue. Elle est bilatérale, relation entre les deux individus.

c. La communication des masses

Celle-ci est utilisée par les hommes de médias pour diffuser le message, pour atteindre un public large: La radio, la télévision, les panneaux publicitaires, etc. font partie de cette communication.

d. La communication groupale

Cette autre communication porte sur l'échange des points de vue entre membres d'un groupe.

I.4.3. Formes de communication

Il existe deux formes de communication, à savoir: la communication verbale et la communication non verbale.

- Il y a communication verbale quand on fait usage de la langue ou de la parole ;
- Il y a communication non verbale quand la parole n'est pas utilisée et que le message est transmis soit par le geste (la gestuelle ou la kinésique), l'habillement, l'odeur, etc.

I.4.4. Moyens de communication

En nous référant aux formes de la communication, nous distinguons deux groupes de moyens de communication, à savoir: les moyens verbaux et non verbaux.

Les moyens verbaux de communication sont les canaux oratifs à travers lesquels les informations sont véhiculées : l'oralité. Les moyens non verbaux de communication sont tout autre moyen non oratif.

Nous distinguons les moyens médias et hors médias. Parmi les médias.

a. La communication articulée

Cette communication concerne la parole parlée, ce qui est de la nature humaine.

b. La communication non articulée

Cette communication ne fait pas recours à la langue, à la parole par des mots pour exprimer une idée. Ici il y a des attitudes, des gestes du visage donc une sorte de communication kinésique, l'on peut aussi ajouter l'habillement, l'odeur.

Section II Cadre théorique: Communication pour le changement de comportement (C.C.C)

La communication pour le changement de comportement qui est notre cadre théorique est définie par Awa Seck comme « un processus intégré dans un programme global qui fait appel à la participation de la communauté, qui produit des messages et approches personnalisées utilisant une variété de moyens de

communication et qui définit des comportements positifs favorisant un changement durable de comportement¹⁶.

Ce programme multimédia sollicite à un très haut degré l'intellect, car il s'agit de dater les destinations d'une nouvelle cognition. Que si l'on réussit une adéquation entre les arguments mis en jeu et les réalités vécues par la personne¹⁷.

La communication pour le changement de comportement (C.C.C) est un processus interactif et intégré qui s'exerce à plusieurs niveaux. Elle permet d'atteindre les communautés à travers la création de messages cibles et en exploitation de multiples canaux de communication et diverses approches.

Pour que les individus et les groupes puissent réduire leur niveau de risque ou modifier leur comportement, ils doivent d'abord posséder des connaissances de base sur la santé de la reproduction et le planning familial.

Il faut aussi qu'ils adoptent certaines connaissances et qu'ils aient accès aux services et aux produits nécessaires de contraception.

Les problèmes de santé de la reproduction et en particulier la naissance indésirable forcent les sociétés à remettre en cause les valeurs et les pratiques culturelles incitant aux comportements sexuels à risque, les efforts de C.C.C sont vitaux. Ils aident à créer un climat propre à des interventions dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

¹⁶ Awaseck, *Manuel de l'animateur ou l'animatrice*, op.cit., p.49

¹⁷ Baambe, *Js Changement social et conscientisation*, cours inédit L2, communication sociale, Ifasic, 2012

1.3.1. Principes de base de la C.C.C

Pour qu'une communication pour le changement de comportement puisse produire de fruit, il faut qu'elle repose sur les principes suivants :

- Etre faite par un travail de proximité ;
- Cibler des périodes bien définies : propices pour les groupes cibles, liées aux factures de risque et ; ou qui incite à changer de comportement ;
- Chaque intervention doit avoir des objectifs spécifiques bien définies ;
- Etre menée par les paires pour favoriser une meilleure participation aux sujets des discussions au sein des groupes homogènes ;
- Faire appel à la participation active des groupes cibles et des personnes influentes de la communauté en général.

1.3.2. Rôle de la C.C.C

Parmi les différents rôles que joue une C.C.C nous distinguons :

- Accompagner les personnes et les groupes vulnérables en vue d'aboutir à une mobilisation sur le changement de comportement ;
- Susciter un changement de comportement et le maintenir ;
- Créer une démarche pour l'information et services
- Sensibiliser les groupes cibles ;
- Accroître les connaissances chez les groupes cibles ;
- Favoriser et/ou améliorer des services de prévention et des soins.

1.3.3. Démarche d'élaboration d'un plan d'action de C.C.C

- 1^{er} étape : analyse de la situation (diagnostic). Il s'agit de cerner l'ensemble des problèmes qui se posent à la communauté ou à un auditoire cible et procéder à la sélection du problème prioritaire. Les problèmes techniques des ministres concernés.
- 2^{ème} étape : définition des buts du problème au projet de communication pour la C.C.C
- 3^{ème} étape : sélection des comportements souhaitant à partir des problèmes identifiés auprès des groupes cibles.
- 4^{ème} étape : détermination des objectifs de changement de comportement.
- 5^{ème} étape : conception, élaboration et pré-test des produits et activités de C.C.C : messages qui tiennent compte des comportements et attitudes souhaités et des arguments qui incitent, matériels de sensibilisation.
- 6^{ème} étape : définition des canaux de communication qui permettent de toucher le public cible.
- 7^{ème} étape : choix des canaux éducatifs qui permettent le changement de comportement : les activités éducatives qui permettent le changement de comportement. Les activités étant sélectionnées, il faut procéder à leur programmation en tenant compte de ressources (humaines, matérielles et financières) du temps imparti de la localisation (lieu) des interventions. Il faut bâtir un plan de suivi dont l'exécution se fait de façon régulière et donne une idée de l'état d'avancement du projet.

- 8^{ème} étapes : en outre, un plan fonctionnel auprès du public et de ce fait identifier les points faibles du plan de communication. Le plan d'évaluation doit aussi mesurer l'impact du programme c'est-à-dire le niveau de changement de comportement du groupe cible.

A la lumière de tout ce qui précède, la planification familiale est l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant par la mise en œuvre de l'espacement des naissances. Celle-là doit être appliquée dans tout organisme, toute entreprise etc. ; en général et en particulier au service central éducation à la vie dans le sens où c'est une association qui s'occupe de l'éducation intégrale basée essentiellement sur l'éducation affective dans les familles qui luttent contre la naissance indésirable qui est un fléau social.

Dans la lutte contre ce fléau social, le SCEV doit intervenir la pratique de communication. Pour le changement de comportement la pratique de communication dans le sens où, c'est une conception, une mise en œuvre et le contrôle de programme conçu pour promouvoir une idée ou une pratique, une méthode de modification d'un comportement, tout en étant stratégique, durable, l'essentielle aux femmes et sur la communication.

La communication pour le changement de comportement dans ce sens, c'est un processus intégré dans un programme global, tout en faisant appel à la participation de toute une communauté, produits des messages et approches personnalisés utilisant des multiples moyens de communication pour le changement de comportement¹⁸.

¹⁸www.sc.ca/socialmarketing Site web de la santé et des programmes

CHAPITRE II: PRESENTATION DU SERVICE CENTRAL EDUCATION A LA VIE (S.C.E.V)

Ce chapitre porte sur l'historique, l'organisation et le fonctionnement du Service Central Education à la Vie. Ainsi que sa situation géographique.

Section 1: Cadre géographique et Historique

1.1. Aperçu historique

L'œuvre socio-pédagogique Education à la Vie a été créée en République Démocratique du Congo en 1970 sous l'initiative de la Sœur religieuse Betsy Brock¹⁹ depuis 1958, elle s'occupait des mamans à la CPN (Consultation Prénatale) jusqu'en 1960 et recevait aussi des épouses.

Après 1960, elle a commencé à observer des changements négatifs entre autres, les filles enceintes, des avortements, des infections sexuellement transmissible (IST). Elle chercha à savoir les raisons de ce nouveau comportement et fini par comprendre que c'est par manque d'information, le manque des connaissances et un manque d'éducation.

Ainsi la sœur jugea bon de venir en aide à la communauté congolaise et avec un petit groupe de réflexion, elle dit sortir la première brochure sur l'éducation à la vie qui est une association sans but lucratif.

Cette association s'occupe de l'éducation intégrale, basée essentiellement sur l'éducation affective dans les familles, elle sensibilise aussi les couples sur l'importance de la santé de reproduction.

¹⁹ Dépliant, Présentation centre, Kinshasa, SCEV, 2012, p.2

En 1973, la sœur Betsy Brock sortira la deuxième brochure sur l'éducation à la vie. Et dès lors elle a commencé avec ce programme dans les paroisses et les écoles catholiques de Kinshasa.

En 1980, une lettre du ministère national de l'éducation a obligé toutes les écoles du Pays (Zaïre à l'époque) d'introduire le cours d'éducation à la vie de la 5^{ème} primaire jusqu'en 6^{ème} des humanités.

Le service a connu un développement ininterrompu et s'est répandu simultanément dans les divers milieux de vie de la population notamment :

- Au profit des jeunes par le canal des écoles primaires, secondaires et professionnels ;
- Au plan pastoral pour la promotion des familles dans les paroisses et dans les maisons de formation religieuses ;
- En milieu extrascolaire par la création des clubs et des foyers sociaux.

II.2. Situation géographique

Le centre Service Central Education à la Vie (SCEV) est situé sur l'avenue Kalembe-lembe N° 141, Commune de Kinshasa à Kinshasa.

II.3. Objectifs

Le Service Central Education à la Vie (SCEV en sigle) dont le siège est basé à Kinshasa assure l'organisation et la coordination du réseau « Education à la Vie » Une fois l'an, souvent au début de l'année, les responsables et gestionnaires des centres provinciaux éducation à la vie se retrouvent ensemble, échangent leurs expériences, présentent leurs besoins et principaux problèmes

éducatifs, définissent les objectifs de l'année et élaborent leurs plans d'actions. Ceux-ci reprennent les actions générales à mener mais aussi les activités spécifiques nécessaires pour chaque province. Le SCEV maintient aussi un contact permanent avec les pays qui ont développé les enseignements EV à partir de l'expérience congolaise (Togo, Mali, Madagascar, Côte d'Ivoire.)²⁰

Le Service Central Education à la Vie a pour mission la formation intégrale de la personne humaine : formation du corps, du cœur et de l'esprit. Il veut contribuer à la formation de tout homme et de tout l'homme sans distinction. L'éducation à la vie prend la relève de l'initiation ancestrale, il cerne ses valeurs de vie et les transpose dans la société moderne en les adaptant aux conditions de vie de l'homme actuel.

Il développe une pratique éducative moderne incluant les valeurs et les compétences de vie courante chez les jeunes.

1.4. Vision

La vision du Service est la suivante : L'homme au centre de toute action de développement et liens sociaux basés sur les valeurs humaines.

Dans l'action éducative développée par le Service Central Education à la Vie, les jeunes restent au centre de l'action car ils sont les maillons par lesquels on accède à la vie d'adulte, de couple, de famille et de citoyen responsable. Bien préparés et bien éduqués, ils sont ceux sur qui les pays peuvent compter pour leur développement durable.

²⁰ Dépliant, présentation, op cit,p.8

1.5. Les activités

Les activités à réaliser avec différents groupes cibles (participants) partent des besoins et problèmes de ceux-ci après une analyse comportementale. Cela permet ainsi à la personne de réfléchir et d'analyser sa situation afin de trouver les solutions appropriées à ses différents problèmes.

« *La modalité de communication pédagogique est celle à responsabilité partagée ; donc celle qui croit que le savoir est construit et se passe dans l'interaction.* » comme le souligne Gilles leclercq dans la communication en pédagogie²¹.

La communication se fait aussi à travers les jeux, le théâtre, les chansons éducatives, les travaux des groupes, les simulations, les discussions etc.

1.6. Activités réalisées depuis la fondation de l'œuvre

- Cours d'Education à la Vie dans les écoles. Sensibilisation des parents d'élèves dans les écoles respectives de leurs enfants.
- Campagnes de sensibilisation de la population à travers les associations, clubs et mutualités ; dans les églises et quartiers (3.000 pairs éducateurs encadrent les parents, les jeunes, les mamans veuves, les filles mères, les religieux, les fiancés etc.) ;
- Campagnes de sensibilisation de la population scolaire dans les écoles
- Participation à plusieurs ateliers organisés par les partenaires ;
- Production des modules de formation et des supports pédagogiques sur la matière E.V.
- Promotion de la femme. La moitié des éducateurs à la vie sont femmes.

²¹ LECLERCQ,G,cité dans le dépliant,op cit,p.5

1.6.1. Les activités principales du service central education a la vie

Les activités principales sont :

1. **la formation** : L'équipe des Formateurs Nationaux du SCEV (12 personnes) assure la formation des formateurs des centres provinciaux. Ces derniers assurent la formation des enseignants qui donnent le cours d'éducation à la vie et des animateurs du secteur non formel dans leurs centres respectifs. Ils sont aussi chargés de former les pairs éducateurs dans différents groupes cibles.

Actuellement on compte à travers le pays (RDC), 157 formateurs Provinciaux et plus de 8.000 éducateurs (enseignants et animateurs des programmes EV dans les secteurs formel (écoles) et non formel (structures d'encadrement des jeunes et adultes en milieu extrascolaire).

2. **l'animation** : Les formateurs du SCEV animent diverses conférences, ateliers, colloques en faveur des divers groupes qui font la demande.

Les autres éducateurs sont chargés de la sensibilisation sur terrain et animent diverses campagnes selon les besoins des participants. C'est ainsi que les activités annuelles réalisées à travers le pays par les animateurs permettent d'atteindre plus de deux millions des personnes (jeunes et adultes).

3. **la production des outils pédagogiques** : Le SCEV élabore des programmes d'enseignement de l'éducation à la vie, des modules de formation des formateurs et celui des enseignants et animateurs, produit des manuels et syllabus pour chaque groupe-cible, produit des boîtes à images, des dépliants, des diapositives, des affiches et bien d'autres. Grâce à l'expérience acquise en la matière, le SCEV est sollicité par bon nombre d'organisations à travers le pays pour l'élaboration des outils pédagogiques.

4. **la recherche** : Le contact permanent avec la population congolaise dans sa diversité permet au SCEV d'avoir une banque des données importante pour intervenir efficacement sur terrain. Il a la possibilité de collecter les données relatives à son domaine d'action et beaucoup des chercheurs se réfèrent à ses publications. Il partage ses données avec différents partenaires qui veulent mener convenablement leurs activités dans le domaine socio-éducatif.

Section 2: Organisation et fonctionnement

La structure de l'association sans but lucratif Service Central Education à la vie (SCEV) se présente comme suit :

2.1. Structure

1. *L'Assemblée générale*
2. *Le conseil d'administration*
3. *Le comité de gestion*
4. *Départements*

A ce jour, Le Service central Education à la vie a mis en place plus de 32 centres qui développent les programmes d'Education à la Vie, encadrent les populations jeunes et adultes dans toutes les provinces du pays.

Le Service central Education à la vie travaille pour rendre progressivement ces centres autonomes. Chaque centre provincial est structuré à l'image du Service central Education à la vie et est dirigé par un comité des formateurs.

2.2. Secteurs d'intervention

Les activités d'éducation à la vie se déroulent principalement dans deux secteurs ²²:

- **le secteur formel** en faveur des élèves des écoles primaires et secondaires. Compte tenu de l'impact positif constaté dans les écoles bénéficiaires des enseignements d'éducation à la vie, le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel a demandé que ces enseignements d'éducation à la vie (éducation aux valeurs et développement des compétences de vie pour agir comme responsable) soient généralisés et donnés à tous les élèves congolais du primaire, du secondaire et des humanités. Les programmes élaborés à cet effet développent divers thèmes qui tiennent compte des problèmes et besoins des élèves par niveau.
- **le secteur non formel** qui prend en compte les églises, associations, mutuelles et autres organisations. Les groupes cibles (participants) sont :
 - Les adolescents et jeunes non scolarisés
 - Les conjoints
 - Les femmes seules et veuves

²² Dépliant, op cit,p.10

- Les adolescentes mères
- Les religieux
- Les hommes en uniformes

Ici également, il existe des programmes variés et spécifiques pour chaque groupe cible.

Actuellement, toutes les églises (catholiques, protestantes, islamiques, Kimbanguistes, de réveil...) et différentes associations sollicitent les activités d'éducation à la vie pour leurs fidèles et les animateurs ont été formés dans tous ces secteurs.

2.3. Domaines d'intervention

A. Formation des jeunes :

Objectif : reconstituer les liens sociaux basés sur les valeurs humaines.

Plusieurs activités sont réalisées dans le cadre des enseignements d'éducation à la vie pour le développement des compétences de vie et la capacité de pouvoir agir.

Le service central Education à la vie accompagne les bénéficiaires de ses activités (jeunes et adultes) dans le développement des compétences de vie afin que chaque personne soit en harmonie avec lui-même, avec l'autre et avec son environnement.

Il s'agit d'aider chaque personne à être utile à la communauté et à agir positivement selon ses capacités.

C'est une éducation à la responsabilité et à l'action.

Dans un premier temps, quelques compétences à développer ont été retenues, notamment :

- La confiance en soi
- L'esprit critique et la capacité d'action
- L'esprit de créativité et d'initiative
- La gestion des émotions et de stress
- Le développement des relations interpersonnelles de qualité
- L'esprit de bien-être en adoptant un style de vie approprié
- La clarification des valeurs
- Le savoir communiquer
- Le respect du bien commun et de l'environnement...

B. Santé de la reproduction

Objectif : le changement de comportement sexuel et reproducteur accru chez les jeunes.

La lutte contre l'ignorance en matière de sexualité est un atout important pour une meilleure santé de la reproduction

Les échanges se font sur divers thèmes relatifs à la santé de la reproduction.

Il convient de signaler ici que dans ce domaine le service central a contribué largement à la production du plan national de lutte contre les violences sexuelles en RDC. En collaboration avec l'UNFPA, Il a produit les boîtes à images pour les sensibilisations et a animé le premier atelier de formation des responsables provinciaux sur la lutte contre les violences sexuelles et la

production des messages de sensibilisation, de mobilisation sociale et de plaidoyer.

Il a animé des ateliers sur la mise en place des centres des jeunes en RDC et a contribué à la production des outils pédagogiques des programmes nationaux comme le programme national de lutte contre le sida (PNLS), le programme national de santé de la reproduction (PNSR) et du programme national de santé des adolescents (PNSA). Et des agences des nations unies comme l'UNICEF.

L'expertise du Service Central Education à la vie (SCEV) en la matière a été approuvée et a consolidée la collaboration avec plusieurs partenaires.

C. Education parentale

Objectif : Renforcer les capacités éducatives et le sens de responsabilité des parents.

Les activités d'échanges sont organisées avec les parents pour réfléchir sur la vie conjugale et l'éducation des enfants. Le rôle important de la famille dans l'édification de la nation en est la motivation. Aussi, les familles sont préparées à faire face aux différents courants de la mondialisation et de la fameuse nouvelle éthique mondiale.

Le Service central Education à la Vie collabore avec différentes organisations qui traitent les thèmes relatifs à la famille, forme les conseillers conjugaux et prépare les jeunes fiancés au mariage. Le SCEV est aussi membre de la fédération Africaine de l'action familiale (FAAF).

D.Droits humains.

Objectif : Droits humains et collectifs connus et respectés

Les activités relatives aux droits humains sont réalisées en faveur de tous les groupes cibles. Les thèmes sur les droits des enfants et de la famille, sur l'héritage et la succession, sur la démocratie et les droits humains en général sont développés dans les communautés, associations, églises et écoles. Aussi, l'éducation à la paix et à la citoyenneté est une tâche prioritaire pour le Service Central Education à la Vie.

E.Genre et entrepreneuriat.

Objectif : **Accroître les revenus des ménages.**

Les hommes et les femmes sont formés et organisés pour développer les activités génératrices de revenus afin de lutter contre la pauvreté.

Certaines veuves et femmes seules sont aujourd'hui capables de prendre en charge convenablement leurs familles.

Le SCEV développe aussi des programmes pour la promotion de l'égalité des droits et l'équité entre l'homme et la femme. Dans toutes ses interventions, le volet genre est toujours pris en compte.

Une équipe des femmes éducatrices à la vie formée pour le développement des activités génératrices des revenus est à l'œuvre à Kinshasa et les résultats en ce qui concerne la croissance des ressources pour résoudre certains problèmes de la famille sont encourageants.

F. Bénéficiaire ultime de l'action ou Partenaire éducatif

Dans cette action, le jeune (9 à 25 ans) est le partenaire principal et privilégié. Il est particulièrement le plus visé dans ce sens qu'il constitue ce maillon par lequel on accède à la vie d'adulte, de citoyen et de parent.

Bien éduqué et bien préparé à une vie d'adulte responsable et épanouie, il est celui par qui nous pouvons compter demain pour avoir des parents responsables, des familles stables et équilibrées, des nations capables de connaître un développement durable et harmonieux, des peuples épris de paix, de justice et d'amour.

G. Perspectives

Le Service central Education à la Vie entend consolider son action qui porte sur les problèmes humains fondamentaux, sur la société congolaise en mutation et sur la compréhension des dynamiques de changement. En matière d'éducation des jeunes et des adultes, le SCEV a déjà eu à former des éducateurs dans certains pays Africains dont le Mali, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, le Madagascar...Aujourd'hui, le SCEV partage son expérience avec ces pays.

Le SCEV se propose de collaborer avec toute institution travaillant dans le domaine éducatif afin de créer une synergie capable de contribuer au développement intégral de l'homme et de tout homme.

H. Stratégie d'encadrement

Dans sa stratégie pour atteindre tous ces jeunes, l'éducation à la vie use de la communication pour le changement positif et durable de comportement quand elle s'adresse directement aux bénéficiaires ultimes de son message. Pour ce faire, plusieurs techniques de communication sont exploitées en conformité avec l'âge des bénéficiaires, leur culture, leurs préoccupations et les objectifs poursuivis.

Toutefois, comme il sied pour tout processus de changement de comportement, l'éducation à la vie utilise la mobilisation sociale pour renforcer auprès des ces bénéficiaires son message. Cette mobilisation passe par la paire- éducation et par la formation de ceux qui encadrent ces jeunes : parents, leaders des associations des jeunes, enseignants, prêtres et pasteurs, autres adultes des différentes couches sociales de la population dans leurs milieux de vie respectifs.

Enfin, le plaidoyer intervient pour obtenir des changements dans le cadre social normatif dans ses influences positives sur le comportement de la population.

I. Réseau Education à la Vie

Depuis sa fondation, pour un impact plus large, vu la diversité ethnique et culturelle de la RDC (450 tribus répartis dans 11 provinces), devant les dimensions continentales du pays et pour une efficacité sur terrain, l'œuvre « éducation à la vie » s'est organisée en réseau de plusieurs « centres provinciaux Education à la vie, CPEV en sigle ». On compte aujourd'hui 52 centres provinciaux.

A part le personnel permanent du Service Central Education à la Vie, tous les éducateurs sont des volontaires qui prestent pour les jeunes, les adultes et les parents dans leur environnement immédiat et communauté locale²³.

- Humainement parlant, c'est pour eux une marque de considération, d'encouragement et de respect que d'être régulièrement visité et assisté.
- Pédagogiquement, c'est une nécessité de réaliser le suivi et la supervision parce que
 - Plus augmente le nombre d'animateurs, plus le danger d'infiltration des fausses connaissances est grande;
 - De nouveaux problèmes et de nouvelles situations qui se présentent chaque jour obligent à une adaptation du contenu des matières en vue d'apporter des solutions à ces nouveautés;
 - Il est important de faire le monitoring du travail de terrain afin d'analyser et de suivre l'impact du travail abattu;
 - Rien n'est plus dangereux en matière d'éducation que la confusion entretenue dans le message à communiquer aux bénéficiaires. Or l'environnement congolais a plusieurs ONGs qui souvent ne collaborent pas à l'atteinte des objectifs communs.
- Economiquement parlant, il est important de suivre les activités pour se rendre compte de l'efficacité des moyens utilisés et éventuellement se poser la question de savoir si une nouvelle exploitation et redistribution de ces moyens n'offriront pas des performances meilleures.
- Enfin pour le besoin de l'institution, il est très important de se rendre compte de l'engagement des animateurs mais aussi de saisir l'impact de l'activité que seul le suivi et la supervision peuvent mettre à jour.

²³ Dépliant, Service Central, op cit,p.2

Cependant, réussir à suivre les activités réalisées rencontre encore beaucoup de difficultés :

- Les distances à couvrir à pieds sont énormes en passant d'un point d'animation vers un autre. Ceci a pour conséquence que l'encadreur est vite fatigué et ne peut dans ces conditions fournir un rendement élevé malgré son engagement et son volontariat.
- Le transport en commun dans les milieux où il existe, n'offre pas une solution car il faudrait avoir de quoi se le payer d'abord mais aussi qu'il soit disponible au moment où on en a besoin ; ce qui n'est pas gagné du tout. Il est souvent arrivé qu'une première ou une deuxième activité à suivre/superviser soit terminée alors qu'on cherche encore un transport ou qu'on est encore dans le transport commun.
- Pour l'intérieur du pays, la situation est encore plus dramatique car dans certains coins seuls les motos peuvent se frayer une route là où la brousse/forêt a repris ses droits, encore que les distances soient encore plus grandes.
- Souvent les activités en dehors des écoles se réalisent le soir à partir de 17 Heures 30 minutes. A cause de la difficulté de se déplacer facilement, l'encadreur limite son rayon d'action dans la seule petite sphère qu'il peut couvrir à pieds. Il y a donc des coins où les éducateurs ne reçoivent qu'une visite semestrielle parfois même annuelle quand d'autres bénéficient d'un accompagnement hebdomadaire.
- la difficulté de supervision et de suivi empêche également la collecte des données qui peuvent permettre d'évaluer à juste titre l'impact des actions et de produire des plans stratégiques conséquents.

**Annexe 2 : Centres « Education à la Vie » membres du
réseau « Education à la Vie » à travers la République
Démocratique du Congo année 2010**

N°	CENTRE	Année de création	Localisation Territoire ou province	Effectif²⁴ éducateurs	Effectif ²⁵formateurs
1.	Matadi	1979	Bas Congo	250	10
2.	Luozi	1991	Bas Congo	80	10
3.	Kimpese	1980	Bas Congo	70	10
4.	Kisantu	1980	Bas Congo	80	10
5.	Kwilu- Ngongo	2002	Bas Congo	50	
6.	Lukala	1981	Bas Congo	15	
7.	Moanda	1980	Bas Congo	60	
8.	Seke - Banza	2007	Bas Congo	56	
9.	Ngidinga	2007	Bas Congo	60	
10	Bandundu	1980	Bandundu	150	15
11	Kikwit	1981	Bandundu	150	10
12	Idiofa	1981	Bandundu	60	5
13	Masamuna	2002	Bandundu	60	
14	Masimanimba	2008	Bandundu	180	
15	Dibaya - Lubue	2002	Bandundu	60	
16	Kenge	1980	Bandundu	36	
17	Goma	1991	Nord Kivu	80	
18	Rutsuru	1991	Nord Kivu	30	
19	Bobandana	1991	Nord Kivu	24	
20	Beni	2009	Nord Kivu	36	
21	Bukavu	1991	Sud Kivu	200	
22	Kisangani	1982	Province Orientale	150	14

²⁴ Dépliant, présentation de CVE, Kinshasa, CVS, 2013, p.3

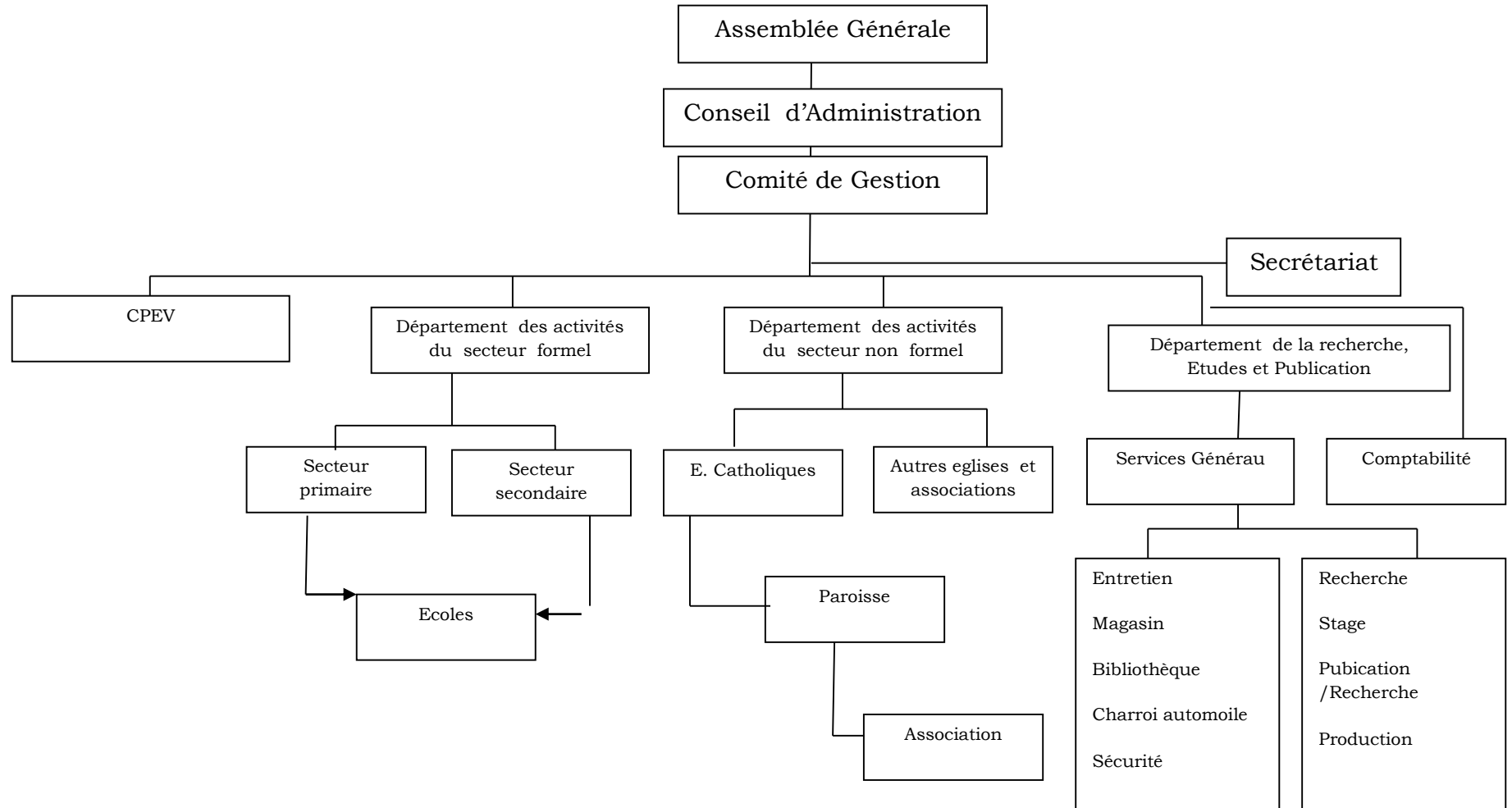
²⁵ Idem, p.6

23	Isiro	1983	Province Orientale	50	
24	Wamba	1988	Province Orientale	24	
25	Buta	1988	Province Orientale	82	
26	Bondo	1988	Province Orientale	36	
27	Isangi	1988	Province Orientale	24	
28	Dungu	1984	Province Orientale	24	
29	Mahagi	1987	Province Orientale	24	
30	Bunia	1987	Province Orientale	48	
31	Mbandaka	1990	Equateur	150	10
32	Bikoro	1987	Equateur	60	1
33	Basankusu	1988	Equateur	120	3
34	Lisala	1990	Equateur	24	
35	Bwamanda	1990	Equateur	24	
36	Bumba	1990	Equateur	24	
37	Boende	1987	Equateur	36	1
38	Bokungu - Ikela	2008	Equateur	24	
39	Binga	1990	Equateur	24	
40	Kananga	2000	Kasaï Occidental	180	14
41	Ilebo	2002	Kasaï Occidental	160	15
42	Mweka	2002	Kasaï Occidental	300	15
43	Luiza	2002	Kasaï Occidental	50	

44	Kole	2007	Kasaï Oriental	24	
45	Lomela	2008	Kasaï Oriental	56	
46	Lodja	2008	Kasaï Oriental	80	10
47	Kabinda	2008	Kasaï Oriental	80	38
48	Mbuji-Mayi	1985	Kasaï Oriental	180	14
49	Lubumbashi	2000	Katanga	120	12
50	Likasi	2008	Katanga	60	
51	KINDU	2008	Maniema	36	
52	Kinshasa	1987	Kinshasa	5153	35
TOTAL				9214	252

Le Service Central Education à la Vie développe depuis plusieurs années des programmes Education à la Vie pour apporter sa contribution dans la réduction de l'incidence de tous ces maux. Il a implanté des structures d'encadrement de la population pour pouvoir les accompagner dans le processus de changement des comportements. Toutefois, il rencontre d'énormes difficultés dans le suivi et la supervision des activités.

Organigramme de Service Centrale Education à la Vie



CHAPITRE III: RESULTATS DE L'ENQUETE

Ce chapitre présente les résultats obtenus auprès de nos enquêtés. Il est divisé en trois sections : la première porte sur le protocole méthodologique, la deuxième sur les résultats de l'enquête et la dernière sur l'interprétation des résultats.

Section I: Protocole méthodologique

Notre étude porte sur la pratique de communication des Ong dans la planification familiale. Cas du service central éducation à la vie.

Pour mener cette étude, nous avons posé notre question de recherche de la manière suivante : quelle est la pratique de communication utilisée par le Service Central Education à la Vie dans le cadre de la planification sur la croissance démographique? A cette question, nous avons répondu à titre d'hypothèse que la pratique de communication utilisée par une organisation qui vise le changement de comportement doit tenir compte de son environnement et de sa cible.

Pour mener et vérifier cette étude, nous avons mené une enquête auprès de la population de la commune de Kinshasa.

La collecte des données a exigé la construction d'un échantillon et l'élaboration d'un questionnaire.

Le champ d'étude pris en compte est très vaste et requiert l'application d'un processus méthodologique conséquent permettant de mener cette étude à bon port. Nous avons donc reporté au modèle réduit les caractéristiques de l'univers de l'enquête. La taille de notre échantillon est de 100 personnes.

I.1. Notion de l'enquête

Une enquête consiste à étudier les caractéristiques d'une population à partir d'un échantillon. Cette démarche se déroule en trois étapes ²⁶:

- la définition de la population à étudier, qu'on appelle également population-mère ou univers de l'enquête ;
- la sélection de l'échantillon avec la définition de la méthode de l'enquête (sondage) qui sera utilisée et la définition de la taille de l'échantillon,
- l'estimation qui consiste à définir la manière dont seront estimés les paramètres étudiés de la population.

L'enquête par questionnaire est définie comme une technique de recherche d'information auprès de la population d'un pays ou d'une partie de la population en vue de résoudre un problème particulier qui est l'objet même de l'enquête.

L'enquête consiste à la récolte des informations par administration d'un questionnaire standardisé à un échantillon représentatif d'une population large

II.2. Questionnaire d'enquête

L'administration du questionnaire pose généralement des problèmes : il faudra savoir précisément ce qui peut être pertinent pour une meilleure connaissance du public et qui permettra d'atteindre l'objectif de la recherche.

Il s'agit en fait de savoir exactement ce que l'on recherche ensuite, il conviendra de formuler les questions d'une façon parfaitement clair.

²⁶ BASILWA, N, *Guide pratique de la rédaction du travail de fin d'études*, Kinshasa, Ifasic, 2012, p.124

II.3. Echantillonnage de l'enquête

L'échantillon désigne la proportion de la population totale qui sera réellement enquêtée et qui permettra, par extension, de dégager les caractéristiques de l'ensemble de la population. Notre enquête a été menée auprès d'un échantillon aléatoire de 100 personnes habitant dans la commune de Kinshasa.

Section II: Résultats de l'enquête

I. Identité

Tableau n° 1 identité des enquêtés

Sexe	Nombre	%
Féminin	50	50
Masculin	50	50
Total	100	100

Source : notre enquête

Nous avons à faire à 50% de personnes du sexe féminin et 50% de sexe masculin.

Tableau n°2 Age

Age	N ^{bre}	%
18-22 ans	16	16
23-27 ans	20	20
28-32 ans	33	33
33-37 ans	15	15
38 ans et plus	16	16
Total	100	100

Source notre enquête

33% de nos enquêtés se situent dans la tranche d'âge comprise entre 28 à 32 ans, 20% de 23 à 27ans, 18 à 22 ans représente 16% de nos enquêtés quant aux reste d'enquêtés situés

dans la branche d'âge de 33 à 38 ans, ils représentent dans l'ensemble 31%.

Tableau n° 3 Niveau d'étude

Niveau d'étude	N ^{bre}	%
Primaire	11	11
Secondaire	33	33
Universitaire	56	56
Total	100	100

Source : Notre enquête

56% de nos enquêtés ont un niveau universitaire, 33% ont niveau secondaire et 11% le niveau primaire.

Tableau n°4 : Etat civil

Etat civil	Nombre	%
Célibataire	32	32
Marié(e)	45	45
Femme seule	23	23
Total	100	100

Source notre enquête

Nous avons à faire dans cette enquête à 45% de mariés, 32% de célibataires et 23% des femmes qui vivent seules.

Tableau n° 3 : Activités socioprofessionnelles

Activités socioprofessionnelles	N ^{bre}	%
Employé	30	30
Sans emploi	70	70
Total	100	100

Source : Notre enquête

70% de nos enquêtés sont sans emploi et 30% sont employé.

II. Opinions exprimées**Tableau n°5 : Connaissance sur la planification familiale**

Connaissance de la planification familiale	N ^{bre}	%
Oui	95	95
Non	5	5
Total	100	100

Source notre enquête

95% de nos enquêtés connaissent la planification familiale et 5% ne la connaissent pas.

Tableau n° 6 Moyens de connaissances

Moyens	N ^{bre}	%
Médias	13	13,7
De bouche à oreille	17	17,9
Séminaire	35	36,8
Colloque	30	31,6
Total	95	100

Source : Notre enquête

Dans ce tableau, nous avons remarqué que 36,8% de nos enquêtés connaissent la planification familiale grâce au séminaire de formation, 31,6% à travers le colloque, 17,9% par le colloque, les 13,7% par les médias.

Tableau n°7: Possession des enfants

Possession des enfants	N ^{bre}	%
Oui	100	100
Non	0	0
Total	100	100

Source notre enquête

Nous avons remarqué que tous nos enquêtés ont des enfants.

Tableau n°8 : Nombre d'enfants

Nombre d'enfants	N ^{bre}	%
3 enfants	18	18
4 enfants	17	17
5 enfants	35	35
6 enfants et plus	30	30
Total	100	100

Source notre enquête

Nous avons relevé dans ce tableau que la majorité de nos enquêtés soit 35% ont 5 enfants, 30% ont plus de 6 enfants, 18% ont 3enfants et 17% ont 4 enfants.

Tableau n° 9 : Utilisation des méthodes de planification

Utilisation des méthodes	N ^{bre}	%
Oui	95	95
Non	5	5
Total	100	100

Source notre enquête

Nous confirmons que 95% de nos enquêtés utilisent les méthodes de planification, 5% n'utilise pas les méthodes contraceptives.

Tableau n°10 : Les raisons d'utilisation

Appréciation de la campagne	N ^{bre}	%
Pour espacer les enfants	32	32
Pour éviter les grossesses non désirées	39	39
Pour éviter les maladies	29	29
Total	100	100

Source notre enquête

39% de nos enquêtés utilisent souvent les méthodes de planification familiale pour éviter les grossesses non désirées, 32% les utilisent pour espacer les enfants, et 29% pour éviter les maladies.

Tableau n°11 : les méthodes de planification utilisées

Méthodes de planification	Nombre	%
Naturelles (calendrier)	42	42
Chimiques et hormonales (pillules)	38	38
Chirurgicales	20	20
Total	100	100

Source notre enquête

42% de nos enquêtés utilisent souvent les méthodes naturelles, 38% utilisent les méthodes chimiques et hormonales (pillules) et 20% les méthodes chirurgicales.

Tableau n°12 : Réactions en rapport avec la satisfaction

Réactions	N^{bre}	%
Oui	62	62
Non	38	38
Total	100	100

Source notre enquête

62% d'enquêté sont déclaré d'être satisfaits de la planification familiale, et 38% ont dit non.

Tableau n°13 : les réactions positives

Méthodes de planification	Nombre	%
J'arrive à mieux espacer les enfants	32	51,6
J'évite les grossesses non désirées	30	48,4
Total	62	100

Source notre enquête

Sur les 62 enquêtés qui ont accepté, 51,6% ont souligné qu'ils arrivent à mieux espacer les enfants tandis que 48,4% considèrent que ces méthodes aident à éviter les grossesses.

Tableau n° 14 : Réaction négatives

Méthodes de planification	Nombre	%
Souvent je tombe enceinte	20	52,6
Trop de calculs	18	47,4
Total	38	100

Source notre enquête

Sur les 38 enquêtés qui ne sont pas satisfait de la planification, 52,6% tombent souvent enceinte et 47,4% prétendent que ces méthodes exigent beaucoup des calculs.

Tableau n°15 : Les méthodes qui intéressent

Méthodes	Raisons	Nombre	%
Méthodes naturelles	- Pas compliqué - Permet de connaître le cycle	49	49
Méthodes chimiques et hormonales	- Facile à arrêter quand on veut une autre maternité	30	30
Chirurgical	- Nécessité d'une assistance d'un médecin pour la précision et le contrôle	21	21
Total		100	100

Source notre enquête

- 49% ont choisi les méthodes naturelles pour les raisons suivantes : elles ne sont pas compliqué et permettent de connaître le cycle
- 30% ont opté pour les méthodes chimiques et hormonales parce que c'est facile à arrêter quand on veut une autre maternité,
- 21% ont opté pour les méthodes chirurgicales parce qu'elles nécessitent une assistance d'un médecin pour la précision et le contrôle

Tableau n°16 : Les suggestions

Suggestions	N^{bre}	%
Vulgariser et sensibiliser le public	37	37
Multiplier les entretiens	23	23
Faire connaître au public l'importance de la planification familiale par les descentes sur terrain	17	17
Recourir aux médias pour faciliter les entretiens	23	23
Total	100	100

37% de nos enquêtés expliquent que le SCEV devrait procéder à la vulgarisation et à la sensibilisation, 23% de multiplier les entretiens, 17% de faire connaître au public l'importance de la planification familiale par les descentes sur terrain, 23% de recourir aux médias pour faciliter les entretiens.

Section II: interprétation des résultats et recadrage théorique

Après analyse des éléments à notre possession nous avons relevé ce qui suit :

- Nous avons à faire à 50% de personnes du sexe féminin et 50% de sexe masculin,
- 33% de nos enquêtés se situent dans la tranche d'âge comprise entre 28 à 32 ans,

- 56% de nos enquêtés ont un niveau universitaire,
- 45% sont de mariés,
- 70% de nos enquêtés sont sans emploi
- 95% de nos enquêtés connaissent la planification familiale
- 36,8% de nos enquêtés connaissent la planification familiale par le séminaire de formation.
- Tous nos enquêtés ont des enfants.
- Tous nos enquêtés ont 5 enfants,
- 39% de nos enquêtés utilisent souvent les méthodes de planification familiale pour éviter les grossesses non désirées
- 62% sont satisfaits de la planification familiale
- 49% ont choisi les méthodes naturelles pour les raisons suivantes : elles ne sont pas compliqué et permettent de connaître le cycle.
- 37% de nos enquêtés expliquent que le SCEV devrait procéder à la vulgarisation et à la sensibilisation.

CONCLUSION

Notre travail a porté sur la pratique de communication des Ong dans la planification familiale. Cas du service central éducation à la vie.

Notre question de recherche était formulée de la manière suivante : quelle est la pratique de communication utilisée par le Service Central Education à la Vie dans le cadre de la planification sur la croissance démographique? A cette question, nous avons répondu à titre d'hypothèse que la pratique de communication utilisée par une organisation qui visent le changement de comportement doit tenir compte de son environnement et de sa cible.

Pour mener et vérifier cette étude, nous avons mené une enquête auprès de la population de la commune de Kinshasa.

Nous avons utilisé un échantillon de 100 personnes. Après analyse des éléments nous avons constaté que 95% de nos enquêtés connaissent la planification familiale, 36,8% étaient au courant de la planification familiale par le séminaire, 39% utilisent souvent les méthodes de planification familiale pour éviter les grossesses non désirées, 62% ont confirmé d'être satisfait de la planification familiale, 49% ont choisi les méthodes naturelles pour les raisons suivantes : Pas compliqué et permet de connaître le cycle, 37% de nos enquêtés expliquent que le SCEV devrait procéder à la vulgarisation et à la sensibilisation.

A cet effet, nous dirons que l'ensemble de nos enquêtés sont au courant de la planification familiale et la pratique aussi. D'où notre hypothèse de recherche a été validée.

Notre étude est subdivisée en trois chapitres, le tout premier porte sur le cadre conceptuel, le deuxième a présenté le Service Central Education à la Vie et le troisième a porté sur les résultats de l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. Article, population mondiale, Wikipedia, 2012
2. Awaseck, *Manuel de l'animateur ou l'animatrice*
3. BASILWA, N, *Guide pratique de la rédaction du travail de fin d'études*, Kinshasa, Ifasic, 2012
4. BATESON, G, *Information et codification in revue de psychologie social textes fondamentaux anglais et américains*, Paris, Dunod, 1968,
5. BOUGNOUX, D, *Science de l'information et de la communication*, Paris Larousse, 1995
6. BROCK, B., *Le couple et l'enfant désiré*, Kinshasa, Medias Paul, 1996,
7. Dépliant, Présentation centre, Kinshasa, SCEV, 2012
8. HABERMAS, J, *L'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987
9. MAYSON, R, *communication dans l'entreprise et dans la vie*, Bruxelles et Boeck université, 1997
10. PNSR, *Document sur le module de formation de relais commentaires de santé de la reproduction en communication*, 2004.
11. Rapport de la conférence sur « *Population information program* », 1999
12. SARTRE, J.P, *L'existence est un humanisme*, Paris, Nagel, 1984
13. MULUMBA. N, cité par FLORE. N, Apport des organisations non gouvernementales congolaises dans la vulgarisation et la déclaration de droit de l'homme, TFC, inédit, Kinshasa, IFASIC, 2004
14. Entretien réalisé avec MBONGO. JULES, animateur ONG le 20 avril 2013.
15. MARADIY, *Les ONG américaines en Afrique*, Paris, PUF, 2000
16. MVIOKI. B, « *Rôle des ONG dans la protection de droit de l'homme* », le droit de l'homme et droit internationale humanitaire, Kinshasa, Presse de l'UNIKIN, 1998
17. MOVA. S, *Droit international humanitaire, protection des victimes de guerre, droit d'ingérence humanitaire*, Paris, plan

II. Notes de cours

1. Baambe, Js Changement social et conscientisation, cours inédit L2, communication sociale, Ifasic, 2012
2. EKAMBO, J.C, *Nouveau médias et société*, cours inédit, Kinshasa, IFASIC, 2010
3. LUNKUNKU, V, *Linguistique générale*, cours inédit, Kinshasa, IFASIC, 2006

III. Webographie

1. BERGSON,J, *Evolution de la création*, article publié « www.cnrtl.com, page consulté le 13 août 2013.
2. www.sc.ca/socialmarketing Site web de la santé et des programmes

TABLE DES MATIERES

IN MEMORIAM.....	I
DEDICACE.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
INTRODUCTION	1
0.1. Problématique.....	1
0.2. Hypothèse.....	3
0.3. Intérêt du sujet.....	3
0.4. Méthodes et techniques.....	4
0.5. Délimitation du sujet.....	4
0.6. Division du travail.....	4
CHAPITRE I: CADRE CONCEPTUEL THEORIQUE.....	5
Section I:Clarification conceptuelle	5
I.1. Pratique.....	5
I.2. Planification familiale.....	6
I.2.1 Historique	6
I.2.2.Définition.....	7
I.2.3. Avantages de la planification familiale.....	9
I.2.4. Quelques méthodes de contraception.....	11
I.2.5. Synthèse des méthodes contraceptives	14
I.3. ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE	16
I.3.1. Aperçu général des ONG	16
I.4. Communication.....	19
I.4.1.Définition étymologique	19
I.4.2. Typologie.....	21
a. La communication intérieure ou intra-personnelle	21
b. La communication interpersonnelle	22
c. La communication des masses	22

d. La communication groupale	22
I.4.3. Formes de communication.....	22
I.4.4. Moyens de communication	23
Section II Cadre théorique: Communication pour le changement de comportement (C.C.C)	23
1.3.1. Principes de base de la C.C.C	25
1.3.2. Rôle de la C.C.C	25
1.3.3. Démarche d'élaboration d'un plan d'action de C.C.C	26
CHAPITRE II: PRESENTATION DU SERVICE CENTRAL EDUCATION A LA VIE (S.C.E.V)	28
Section 1: Cadre géographique et Historique	28
1.1. Aperçu historique	28
II.2. Situation géographique.....	29
II.3. Objectifs.....	29
1.4. Vision	30
1.5. Les activités	31
1.6. Activités réalisées depuis la fondation de l'œuvre.....	31
1.6.1. Les activités principales du service central education a la vie.....	32
Section 2: Organisation et fonctionnement	33
2.1. Structure	33
2.2. Secteurs d'intervention	34
2.3. Domaines d'intervention.....	35
I.Réseau Education à la Vie.....	40
CHAPITRE III: RESULTATS DE L'ENQUETE	47
Section I: Protocole méthodologique.....	47
I.1. Notion de l'enquête.....	48
II.2. Questionnaire d'enquête	48
II.3. Echantillonnage de l'enquête	49
Section II: Résultats de l'enquête.....	49

II. Opinions exprimées	51
Section II: interprétation des résultats et recadrage théorique	57
BIBLIOGRAPHIE.....	60
TABLE DES MATIERES	62